

DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE - DEAP

PUBLIC VISÉ

Tout public

LE + DE LA FORMATION

Les formations DEAP accueillies au sein des lycées professionnels, sont réalisées par les Greta de l'académie de Créteil

Les formateurs, des Greta, réalisateurs de la formation, sont pour la majorité des personnels de Santé.

Nos formations, bénéficient de plateaux techniques performants et d'un programme pédagogique de qualité.

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée de formation : 770 heures

Durée en entreprise : 770 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

Cette session accueille également les personnes en parcours partiels

DATES PREVISIONNELLES

Du 01/09/2025 au 28/08/2026.

LIEUX DE FORMATION

DIFAPAS

GRETA 77- Site Lognes

2 Place Jean Vilar

77185 LOGNES

CONTACT

DIFAPAS

Pôle accueil GRETA77-DIFAPAS-Lognes

Tél : 01 64 62 70 64

sabrina.casini@ac-creteil.fr

Référent handicap :

Christine Madec

[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif heure stagiaire : 11,50 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

OBJECTIFS

Le rôle de l'auxiliaire de puériculture est défini en 3 missions :

- Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale
- Collaborer au projet de soins personnalisé de l'enfant et l'adolescent (de 0 à 18 ans) dans son champ de compétences
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

L'auxiliaire de puériculture, dans le cadre de sa profession, réalise 2 types de soins :

- Les soins courants, relevant plus de soins de la vie quotidienne
- Les soins aigus, relevant d'actes médicalisés, sous le contrôle d'un responsable professionnel de la santé.

La formation au diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture a donc pour but d'enseigner les gestes et les réflexes, d'apporter les connaissances nécessaires pour que l'auxiliaire de puériculture puisse jouer son rôle et apporter les soins en toute maîtrise. La formation forme également à la réalisation d'activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant et l'adolescent (de 0 à 18 ans).

PRE-REQUIS

Être admis aux épreuves de sélection .

Etre âgé de plus de 17 ans à l'ouverture de la formation,

Avoir ses vaccins à jour.

L'entrée en formation est conditionnée par un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'ARS, attestant l'absence de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession .

Les attendus et critères nationaux préconisés par le Ministère de la santé et de la prévention sont les suivants :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal

Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne et à ; aptitude à collaborer et à travailler en équipe

Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques

Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure

Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Modalités de candidature :

- Dossier de candidature téléchargeable sur notre site, durant les périodes de recrutement : <https://www.forpro-creteil.org/difapas/>
- Un entretien individuel

Pour consulter nos taux d'insertion, diplomation et satisfaction se référer au lien suivant :

<https://www.forpro-creteil.org/difapas/>

Inscriptions du 24/03/2025 au 10/06/2025 au Pôle accueil GRETA77 à LOGNES.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Type de financement :

Pro A, Contrat de sécurisation
professionnelle, Projet de
transition professionnelle,
Transitions collectives, Région Île-
de-France

N° DOKELIO : SE_0001147743

Eligible CPF n°145845

CODES

NSF : 331

RNCP : 35832

CERTIFINFO : 111827

Formacode : 43441

Code Rome : J1304

Formation individualisée mixte : cours en présentiel, accompagnement personnalisé.

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

CONTENUS

Accompagnement pédagogique individualisé (API)

Suivi pédagogique individualisés des apprenants (SPI)

Travaux personnels guidés (TPG)

**Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie
quotidienne et de sa vie sociale**

▶ Module 1. - Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

▶ Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale

▶ Module 2. Repérage et prévention des situations à risque

**Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en
collaboration**

▶ Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne

▶ Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

▶ Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

**Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des
professionnels et des apprenants**

▶ Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage

▶ Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

**Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels
liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention**

▶ Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

**Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées
aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques**

▶ Module 9. – Traitement des informations

▶ Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

AFGSU 2 : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

MODALITES D'EVALUATION

▶ Tout au long du parcours : Contrôle en cours de formation

▶ Evaluation en entreprise

▶ Examen ponctuel

VALIDATION

▶ Date d'enregistrement RNCP/RS : 01/09/2021

▶ Nom du certificateur : Ministère de la Santé et de la Prévention

▶ Diplôme Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture - DEAP niveau : 4

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

L'auxiliaire de puériculture peut évoluer vers des postes de référent technique ou d'encadrement en micro-crèche.

Avec une formation complémentaire, il peut accéder aux métiers suivants : aide soignant, assistant médical, assistant de régulation médicale, accompagnant éducatif et social, infirmier, éducateur de jeunes enfants .

Plus d'informations :

<https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/auxiliaire-de-puericulture>